

ENGAGEMENT POUR LES POLITIENS CANADIENS

L'amiante tue 100 000 personnes chaque année. Celles-ci meurent du cancer du poumon ou d'une autre maladie pulmonaire mortelle. Cinquante-deux pays, dont l'Union européenne, ont banni l'amiante. Le gouvernement canadien a même récemment retiré tout l'amiante présent dans la résidence du premier ministre et les édifices du Parlement. Malgré tout, le Canada demeure l'un des plus gros exportateurs d'amiante aux pays en développement.

Je crois que les Canadiens méritent un gouvernement qui assume sa responsabilité dans l'impact létal des produits que nous exportons.

À titre de député, je travaillerai à faire en sorte que le gouvernement canadien appuie l'ajout de l'amiante chrysotile à l'Annexe III de la Convention de Rotterdam, pendant la cinquième rencontre de la Conférence des Parties (CP5) à Genève, du 20 au 24 juin 2011.

En outre, j'appuierai la mise sur pied d'un programme de transition équitable pour les 500 derniers travailleurs de l'amiante et leurs collectivités.

_____ **NOM**

_____ **SIGNATURE**

_____ **CIRCONSCRIPTION/PROVINCE**

Veillez imprimer ce PDF, le signer, le numériser et l'envoyer à Pledge@CanadaCausesCancer.com.

Puis visitez www.CanadaCausesCancer.com.